

DEMANDE D'EXONERATION DES DROITS UNIVERSITAIRES POUR TRAVAILLEUR PRIVE D'EMPLOI

Uniquement pour les inscriptions en formation professionnelle - à retourner au SCAFOP

L'exonération ne peut être accordée qu'une seule fois pour la totalité des cursus suivis à l'Université d'Angers

N° INE (identifiant national étudiant) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

NOM - Prénom :

Date de naissance : | | | | | | | | | | Nationalité :

N° de portable : | | | | | | | | | | | | | | | |

Adresse :

Diplôme préparé pour l'année universitaire en cours :

UFR/composante :

Date et lieu de la dernière inscription prise en université :

Pièces à joindre obligatoirement à la demande d'exonération pour un travailleur privé d'emploi :

Montant de la dernière indemnité mensuelle pour perte d'emploi

Pièces à joindre obligatoirement à cette demande :

- 1 lettre de demande motivée
- 2 attestation d'inscription au Pôle Emploi
- 3 bulletins de salaires des 18 derniers mois
- 4 attestations d'assurance chômage
- 5 avis d'imposition ou de non imposition

➔ Tout demandeur inscrit l'année précédente en qualité d'étudiant à l'Université n'est pas considéré comme travailleur privé d'emploi

➔ Toute demande incomplète, comportant des erreurs ou des omissions sera déclarée irrecevable

➔ La somme exonérée correspond aux tarifs annuels ministériels mais n'inclue pas les éventuels droits spécifiques à la formation professionnelle

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cet imprimé.

Fait à le **Signature :**

Cadre réservé à l'administration

AVIS DU DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE
(date et signature),

☐ FAVORABLE
☐ DÉFAVORABLE
Motif :

VISA DE L'AGENT COMPTABLE
(date et signature),

Observations :

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

☐ DEMANDE ACCEPTÉE

☐ DEMANDE REFUSÉE

Motif :

Date :

Par délégation,
La Vice Présidente Formation et Vie universitaire
Isabelle MATHIEU